



Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole

Modification n°2

Liste des pièces du dossier d'enquête publique

DOSSIER ADMINISTRATIF

Décision n° B 23.400 - Définition des objectifs et des modalités de concertation préalable du public

Décision n° B 2024-243 - Bilan de la concertation préalable du public

Bilan de la concertation préalable du public

Annexes au bilan de la concertation préalable du public

Délibération n° C 2024-080 - Justification de l'ouverture à l'urbanisation

Arrêté n° A 2024-1271 - Ouverture et organisation d'enquête publique unique

Avis d'enquête publique unique

Avis : MRAe, Personnes Publiques Associées, Communes ...

A – RAPPORT DE PRÉSENTATION

Présentation et résumé non technique de la modification

Exposé des évolutions envisagées sur tout le territoire métropolitain (1 cahier)

Exposé des évolutions envisagées sur le territoire des communes (43 cahiers)

Tome 3 - L'état initial de l'environnement

Tome 5 - Extrait (Parties 2 et 3) Explication des choix retenus pour établir les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et le règlement

Évaluation environnementale de la modification n°2

Annexes à l'évaluation environnementale de la modification n°2 :

- Annexe 1 : Liste des sujets de la modification n°2 classés par catégorie d'incidences
- Annexe 2 : Analyse détaillée des incidences des modifications du règlement littéral
- Annexe 3 : Analyse détaillée des incidences des modifications du règlement graphique
- Annexe 4 : Analyse détaillée des secteurs de projet à forts enjeux environnementaux



C – ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

C-1 Échelle intercommunale et métropolitaine

C-1-1 Projet patrimonial, paysager, trame verte et bleue et les axes de développement de la ville archipel (rapport, plans n°1 et 2)

C-1-2 Les secteurs d'enjeux intercommunaux (rapport et plans Canal Ille et Rance/Forêt, Ecopôle Sud-Est, La Janais, ZA Nord Coteaux de l'Ille)

C-1-3 Santé, climat, énergie

C-2 Échelle communale (Toutes les communes)

D – RÈGLEMENT

D-1 Règlement littéral

D-1-1 Règlement littéral

D-1-2 Guides de recommandations :

Liste et périmètres d'application des guides de recommandations

Guide de recommandations pour la végétalisation et l'optimisation du foncier en zones d'activités

Laillé : Charte architecturale centre-bourg

Rennes :

- Guide couleur de la cité-jardin rue Jean Jouvenet et square Paul Gauguin
- Ensembles d'habitat Maillols – Le Blosne et Patton

D-2 Règlement graphique

D-2-1 Plans de zonage

D-2-1-1 Plans de zonage (plans n°1 à 210)

D-2-2 Plans thématiques

D-2-2-1 Hauteur (plans n°14, 20, 22)

D-2-2-2 Coefficient de végétalisation (plans n°14, 20, 22)

D-2-2-3 Gestion des eaux pluviales (plans n°1 à 24)

D-2-2-4 Stationnement (plans n°1 à 41)

D-2-2-5 Santé, risques, sécurité

D-2-2-5-2 Mouvements de terrain (plan n°1)

D-2-2-6 Mixité sociale (plans n°1 à 41)



D-2-3 Dispositions spécifiques

D-2-3-1 Plans de détail

Acigné (livret, plan 001-01), Brécé (livret, plans 039-01 et 039-02), Bruz (livret), Cesson-Sévigné (livret, plan 051-01), Chavagne (livret, plan 076-01 supprimé), Laillé (livret, plan 139-01), Le Rheu (plans 240-01, 240-03, 240-04), Montgermont (livret et plans 189-01, 189-02 supprimés), Noyal-Châtillon-sur-Seiche (plans 206-01, 206-02), Rennes (livret, plans 238-01, 238-20, 238-31, 238-32; 238-36, 238-38, 238-42, 238-43, 238-44, 238-45, 238-46 ; les plans 238-02, 238-10, 238-16, 238-28, 238-34 sont supprimés), Saint-Grégoire (livret, plan 278-01), Saint-Jacques de la Lande (livret, plan 281-01), Thorigné-Fouillard (plan 334-01)

D-2-3-3 Plans masse : Bruz (livret), Rennes (plans n°8, 9)

D-2-3-4 Liste des emplacements réservés et servitudes de localisation

D-2-3-4-1 Liste des emplacements réservés pour mixité sociale

D-2-3-4-2 Liste des autres emplacements réservés

D-2-3-4-3 Liste des servitudes de localisation

D-2-3-5 Liste du Patrimoine Bâti d'Intérêt Local : liste des ensembles urbains, liste des édifices

E – ANNEXES

E-8 Inventaire des zones humides et cours d'eau : extrait du tableau (Betton, Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie, Miniac-sous-Bécherel, Thorigné-Fouillard) et plan n°2 (Miniac-sous-Bécherel)

E-9 Zones inondables hors PPRi (plans n° 1 à 3)

E-10 Patrimoine

E-10-2 Patrimoine bâti d'Intérêt local (46 cahiers)

E-14 Milieux naturels d'intérêt écologique (MNIE) (42 cahiers)

E-15 Produits logements du Programme Local de l'Habitat (PLH)